



"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campenon.)

VOL. XVIII — 941

Bureau: 3954, Parc LaFontaine — Tél.: FRontenac 1233

MONTREAL, 1er FEVRIER 1931 Abonnement: \$2.50 par année

Temps: Beau, très froid

LE HOUDISME ATTRAPE UNE CLAQUE DANS SAINT-LAURENT

"L'Autorité Nouvelle", dimanche dernier, 25 janvier, terminait son article de tête par cette invitation: Aux électeurs canadiens-français de Saint-Laurent nous adressons le plus pressant appel en faveur de M. B. Schwartz, car si des "houdistes" recevaient, à l'heure actuelle, la leçon qu'ils méritent, cela aurait pour effet de diminuer leur jactance et de les faire rentrer en eux-mêmes, pour le plus grand bien de l'île de Montréal." M. Schwartz est aujourd'hui échevin de Saint-Laurent, malgré les sales manoeuvres de la "gang" houdiste, qui après avoir crié par radio la veille: "Gare aux télégraphes!" faisait procéder le lendemain à l'arrestation d'une vingtaine de pauvres diables parce qu'ils étaient susceptibles de devenir des "télégraphes". A ce compte, pourquoi ne pas coffrer aussitôt le maire Houde sous le fallacieux prétexte qu'il pourrait le lendemain faire assassiner quelqu'un par quelque "gangster"? Selon la coutume "houdiste", les plus abjects appels aux préjugés de race et de religion ont été lancés sous le manteau par des gens qui se moquent de l'une et de l'autre comme de leur dernière chemise. L'électorat de Montréal, pas celui qui hurle sa joie aux phrases creuses des démagogues, mais celui qui se défie des farceurs, ne s'est pas laissé prendre par cette vieille rengaine; et c'est ainsi que dans une division aux deux-tiers anglo-française, le candidat israéliite a été élu. Son adversaire, M. Goodchild, qui porte on ne peut mieux son nom de "bon garçon", avait contre lui de porter l'étiquette "houdiste". Une autre hernie attend Son Honneur le maire dans le quartier Saint-Joseph par suite de la mort de M. Lippens. "L'AUTORITE NOUVELLE"

LES COMMUNISTES AURONT-ILS L'AUREOLE DES MARTYRS?

Les communistes de Montréal semblent se jouer de la police et celle-ci tomber dans les panneaux grossiers qu'ils lui tendent. Ils convoquent assemblée sur assemblée, où leurs orateurs ne manquent jamais d'étriller (en paroles seulement) la police, avec le résultat que celle-ci se croit dès lors justifiable d'intervenir. De la sorte, les communistes obtiennent pour leurs meetings une publicité qu'ils ne pourraient d'aucune façon se procurer autrement et par-dessus le marché se coiffent de l'aureole des martyrs. Résultat: à leur dernière assemblée de la salle Prince-Arthur, ils avaient attiré 1,500 personnes, alors que le camarade Albert Saint-Martin, en s'esquintant un quart de siècle, n'avait jamais pu en réunir à ses palabres plus de 150. L'échevin Schubert a eu raison de déclarer que ce qu'il fallait à la direction de la police, c'était un peu moins de bâton et plus de cervelle. A Paris, le préfet de police est d'ordinaire un homme de haute culture. Le nom de M. Lépine est resté célèbre, et le préfet actuel, M. Chiappe, n'a pas démerité des précédentes. Notre police est actuellement soumise à tel membre de l'exécutif municipal dont les continuelles professions de foi religieuses dans les journaux ne peuvent faire oublier la "gafomanie". Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, trouve en icelui un bien détestable collaborateur dans la lutte qu'il a entreprise contre les adeptes du bolchévisme. Sa Grandeur devrait supplier sans retard ce gaffeur de cesser de lui donner du "pavé de lours".

OBSERVATOR

L'INGRATITUDE DES YANKS SOULEVE L'IRE CANADIENNE

(Dépêche spéciale à "L'Autorité Nouvelle") OTTAWA, 31. — On n'a été nullement étonné ici que le rapport fait au secrétaire du Trésor par les enquêteurs américains ait exonéré de tout blâme le capitaine et l'équipage du garde-côtes no 145, qui a tiré sur le navire canadien "Josephine K.", soupçonné de contenir de la contrebande, tuant le capitaine Cluett. Il eût été difficile de demander aux autorités américaines qu'elles reconnussent que le tort était du côté des Etats-Unis avant la fin des négociations actuellement en cours avec le Canada à ce sujet. Néanmoins, ici, au Canada, l'agitation provoquée par le sang-gène des Yanks à l'égard du pavillon canadien n'est pas près de se calmer. Il y a des limites à tout! Le colonel C. Robinson, député conservateur d'Essex, et l'hon. Dr Morand, député également conservateur d'Essex-Est, proposeront le rappel de la loi défendant l'exportation des boissons alcooliques aux Etats-Unis. Outre que le gouvernement canadien perd un revenu de \$12,000,000 à \$15,000,000 en droits d'accise, la récente enquête par la commission Wickersham, nommée par le président Hoover, a démontré que les liqueurs pénétraient tout de même aux Etats-Unis. C'est le gouvernement King qui a propos cette loi, et ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux; mais c'était à l'approche des élections, et il était talonné par M. Bennett et ses amis, qui lui reprochaient de ne pas assez faire pour favoriser la tempérance chez nos voisins, qui aujourd'hui se montrent si ingrats.

FUNERAILLES D'H. GAGNIER, JOURNALISTE

Les funérailles de M. Hervé Gagnier, journaliste, ancien chef des nouvelles de "La Presse", ont eu lieu hier matin, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, au milieu d'un

grand concours de personnalités du monde de la politique et de la presse. Le cortège quitta la demeure des parents du défunt, 894, Lagauchetière Est, vers 8 h. 15. La levée du corps fut faite par le curé de Notre-Dame des Sept-Douleurs, M. J.-B. Ranger. Le service funèbre fut chanté par le R. P. A. Bédard, assisté des RR. PP. Aimé Desorey et Joseph Carré. La messe de Gounod-Pérosi fut

Les chomeurs se serrent le ventre

L'AMOUR DANS LE MARIAGE

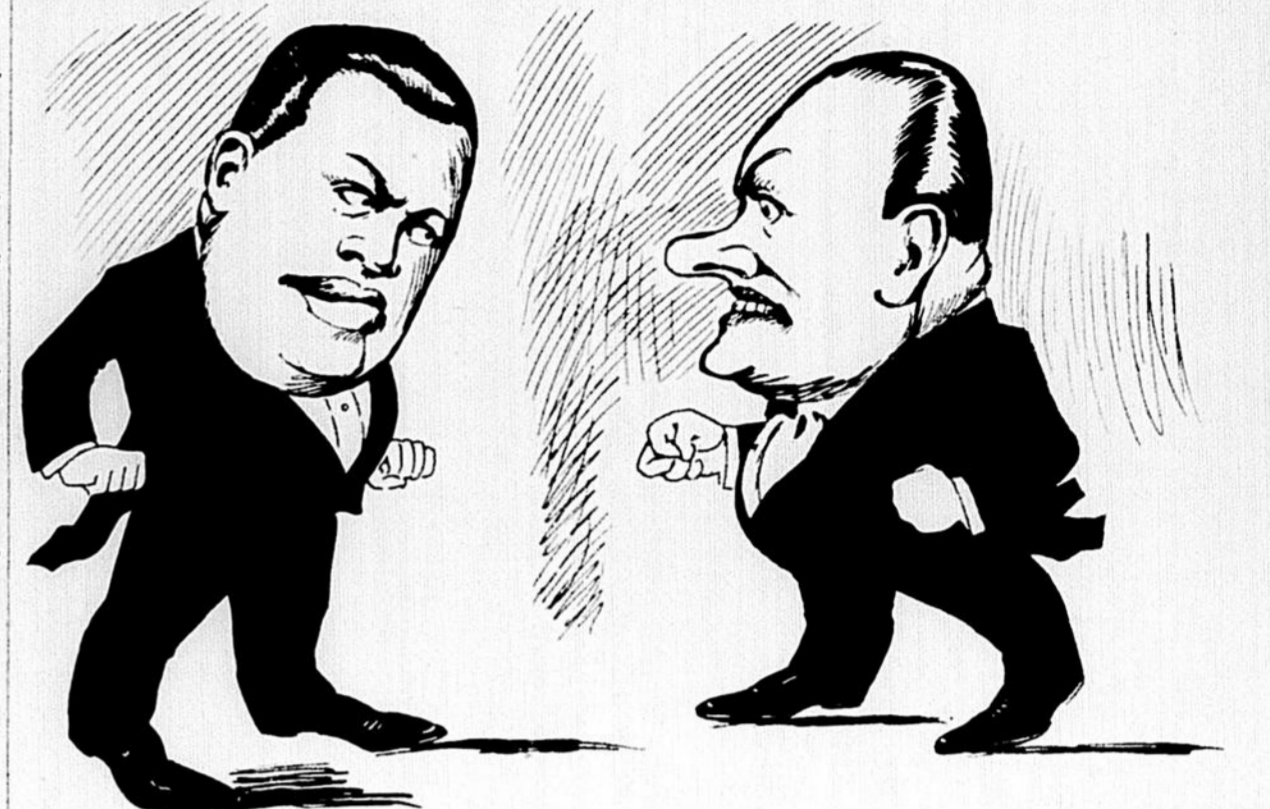
Bernard Shaw prétend qu'il faut l'expulser à tout prix UNE CUISINIÈRE EST UN BIEN PRÉCIEUX Bernard Shaw vient de nous servir un nouveau plat à sa façon. Pour une bonne partie du public anglo-saxon, ce qui sort de la bouche du critique irlandais passe généralement par paroles d'évangile. Un Latin serait porté à mettre quelque sourdine à son enthousiasme pour cet esprit qui porte quelquefois l'amour du paradoxe un peu loin. En tout cas, voici sa dernière boutade: Bernard Shaw est d'avis que dans le mariage, l'amour est totalement inutile, superflu et encombrant. Il évite, naturellement, de nous dire s'il a jamais été, lui-même, amoureux ou si, l'ayant été, il lui a suffi de faire les gros yeux, ou la moue dans sa barbe, pour mettre l'intrus en fuite. Il est vrai que lorsqu'on a, comme Bernard Shaw, 70 ans bien sonnés, on peut parler de la question avec plus de sang-froid qu'à vingt ans. A son âge, on n'est plus touché par les traits de feu d'Éros; tout au plus est-on atteint par les flèches de Cupidon, "le petit dieu malin" qu'affectionnait Anatole France. Chose curieuse, Bernard Shaw professe à l'égard de l'amour les mêmes idées que Napoléon. Alors qu'il n'était encore que jeune lieutenant, on demanda, un jour, à Bonaparte, ce qu'il pensait de l'amour. "Je fais plus que nier son existence, répondit-il; je le crois nuisible à la société et au bonheur individuel de l'homme. Je crois que l'amour fait plus de mal que de bien et que ce serait un bienfait que d'en délivrer le genre humain. Devenu empereur, et peut-être, alors, débâsé par quelques tristes expériences, il déclarait: "En amour, la seule victoire c'est de s'en aller". Paroles pleines de sagesse... quand il s'agit d'un amour qui présente quelques dangers, et pour n'importe quel imbécile, cela se sent! Je fréquentais autrefois les bazars au profit d'oeuvres de charité, à la campagne. Il y avait toujours là un type prêt à hurler vingt fois par jour une chanson dont le refrain finissait par ce sanglot: "Ah! que l'on souffre, quand on aime!" Ce qui n'empêchait nullement la "jeunesse" d'entamer des romans d'amour et de continuer ceux déjà commencés. Mais nous, qui approchons de "l'âge canonique", croyons-en saint Bernard Shaw. Epousons, — sans amour, bien entendu, — notre dactylo-sécrétaire. Ce sera plus coûteux que d'épouser notre cuisinière, ainsi que firent le poète Henri Heine et le prosateur Anatole France; nous mangerons probablement moins bien, les dactylo-sécrétaires ayant une triste réputation comme cordons-bleus; mais nous nous séparons, beaucoup plus aisément s'il le faut, à l'instar de 25,000 ménages qui en ont agi de la sorte à Montréal. Car, si à la rigueur on peut se passer d'une stylo-dactylographe, il est impossible de vivre sans cuisinière. MISTIGRIS

PENDANT CE TEMPS, DES MILLIONS DORMENT IMPRODUCTIFS A L'HOTEL DE VILLE, A CAUSE DE MANOEUVRES POLITIQUES.

BRAY ARRETE LA CONSTRUCTION DU SANATORIUM DE L'INSTITUT BRUCHESI ET HOUDE FAIT DU JOURNALISME.

Les quotidiens annonçaient mercredi, 28 janvier — il y a donc quatre jours de cela — que le premier coup de pic dans les travaux pour mettre fin au chômage venait d'être donné. Comme la loi provinciale à l'effet d'autoriser ces travaux date du 11 décembre, il a donc fallu 48 jours bien comptés à l'administration municipale pour qu'elle se décidât à donner ce fameux coup de pic, et encore dans une entreprise de second ordre, la construction, au coût de \$192,000, de l'incinérateur de la Pointe-Saint-Charles. Depuis le 6 janvier des milliers de chômeurs ont été employés pour l'enlèvement de la neige dans les rues de Montréal; mais on comprend que cette manne n'aura qu'un temps, soit que la neige cesse de tomber, soit que les fonds s'épuisent. C'est alors que les affamés se réveilleront. Des millions attendent actuellement d'être dépensés pour la construction de deux tunnels sous le canal Lachine et la construction d'un grand sanatorium pour les tuberculeux, sous l'égide de l'Institut Bruchési. Ceux qui suivent de près les affaires municipales n'ont pas été peu étonnés d'apprendre que les plans d'un seul tunnel étaient terminés et que pour avoir négligé de s'entendre avec d'autres parties intéressées la Ville ne serait pas prête avant un assez long délai à demander des soumissions pour le second tunnel. Quant au sanatorium dont le coût devait être de \$1,500,000 — et que l'on parle de porter à \$5,000,000 — 60 pour 100 payable par la Province et 40 pour 100 par la Ville, l'échevin Bray en retarde la construction parce que les architectes déjà nommés, — et plus particulièrement M. Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques, vice-président de l'Assemblée législative. — ne lui plaisent pas, et qu'il voudrait monter une grosse entreprise au pourcentage, avec Viau (de Lachine) et Venne (de Saint-Lambert) comme architectes, et Ulric Boileau comme entrepreneur. Les chômeurs pourront se serrent le ventre, le gros Bray se moquera d'eux, à moins que laissant éclater leur colère, ils ne marchent en corps sur l'hôtel de ville. Pendant ce, le maire Houde consacre quatre jours entiers à débâcher quatre reporters du "Canada" pour les amener à son propre journal, et met de côté pour accomplir cette jolie besogne tout à la fois ses devoirs municipaux et ses devoirs législatifs. Il bombarde ce journal et son directeur d'actions en dommages parce qu'il a été traité de "gangster". N'est-ce pas lui qui, dénonçant les chefs libéraux, n'en parlait que comme de la "clique" et les traitait ouvertement de voleurs? N'est-ce pas le même Houde qui reprochait à l'échevin Léon Trépanier d'être trop "chatoilleux"? Comment se fait-il alors qu'il soit si "chatoilleux" parce que l'on traite sa bande à lui de "gang" et ceux qui la composent de "gangsters"? Avec toutes ces chamailleries, pas étonnant que rien n'avance chez Concordia! CIVIS

Explications entre "amis"



CAMILLIEN — C'est ta faute si nous avons été rossés par Schwartz dans Saint-Laurent. J'en ai assez d'être responsable de tes âneries. Tu vas aller "bray...re" ailleurs! AL' ANUS — J'ai jamais demandé de me porter sur ton dos. C'est toi qu'a voulu faire ton Louis Cyr, ton Samson. CAMILLIEN — Jusqu'au "Star" d'At holstan, mon père nourricier du temps que j'avais pas le sou, qui trouve que notre administration soit le poisson pourri! AL' ANUS — Atholstan, j'm'en foute pas mal! J'ai été obligé de m'asseoir sur son blason pour me faire nommer chef de l'exé cutif à la place de Savignac.

LE TRAIN DES RAQUETTEURS TUE DEUX HOMMES

Pendant que 300 raquetteurs montréalais s'amusaient comme de gais lurons, dans le train spécial les emportant vers Québec, pour la convention annuelle, un citoyen de St-Barthélémy ainsi qu'un compagnon, trouvèrent une mort tragique sous les roues de la puissante locomotive. M. Louis Morand, 58 ans, boulanger du village de St-Barthélémy et Rosario Rocheleau, 20 ans, furent en effet tués instantanément à une traversée à niveau du Canadien Pacifique. M. Morand qui est marié et père de plusieurs enfants, quittait le village pour faire sa distribution de pain. Il avait pris avec lui le jeune Rocheleau, qui profitait de l'occasion pour gagner sa demeure dans un rang de la paroisse. L'attelage était à la traversée à niveau, quelques pieds à peine à l'est de la station, quand tout à coup, surgit le train spécial, composé de 11 wagons, conduisant des raquetteurs de Montréal à la vieille capitale. On suppose que M. Morand, emmaillotté dans ses vêtements, et plus ou moins attentif parce que ce n'était pas l'heure régulière du passage du train, ne prêta aucune attention avant de s'engager sur la voie ferrée. La locomotive frappa la voiture qu'elle réduisit en miettes. Les victimes furent lancées à plus de 600 pieds de distance. Par un hasard fréquent dans de tels cas, le cheval ne recut à peu près aucune blessure. Les deux hommes avaient cessé de vivre quand les employés du train coururent à leur secours. Le train reprit sa course, après une demi-heure d'arrêt.

TESTAMENT

Une dactylographe, se sentant à l'article de la mort, dicta ses dernières volontés à une fidèle amie: —Ecrivez à Richard, lui dit-elle et assurez-le de mon amour éternel, de ma fidélité éternelle. Vous taperez la lettre à quatre exemplaires et vous adresserez les trois autres à Paul, à Jacques et à Henri... REPONSE

—Je n'ajouterais rien, monsieur, je ne discute jamais avec les imbéciles. —Non, vous êtes toujours d'accord avec eux.

LA MAISON 'CONSTRuite POUR LE MAIRE' EST A VENDRE!

Le "Star", autre journal qui fut à la dévotion de Son Honneur le Camillien Houde, et qui ne perd pas une occasion maintenant, à l'instar de la trinité "Goglu-Miroir-Chameau", de lui lancer quelque brique, insérait tout récemment cette annonce dont nous donnons la traduction intégrale: FULLUM, près Sherbrooke, en face du Parc — Huit appartements construits pour le Maire Houde; un appartement de 8 pièces, sous-basement, avec passage; aussi 7 appartements de 4 pièces; revenu, \$5,700. 3410 Fullum. Tél. AM. 4722. "Maison construite pour le maire Houde": vous pensez tout de suite à M. Frédéric Brizard, le génial acheteur de la Ville, dont la dégringolade fut aussi rapide que l'ascension. Vous ouvrez l'almanach du téléphone et vous voyez qu'en effet M. Frédéric Brizard habite 3410 Fullum; et si vous appelez AMherst 4722, M. Brizard vous répondra qu'en effet la maison "bâtie pour le maire" Houde est à vendre au prix de \$50,000. \$50,000 est un joli denier pour une maison dont le revenu est évalué en anticipation à \$5,700 seulement. Mais il y a, voyez-vous, le souvenir historique qui s'attache à cette maison: "elle fut construite pour le maire Houde!" CIVIS

FINIS LES BOURRAGES DE CRANES, LES EMPLISSAGES!

Lachine veut maintenant des faits, pas des paroles en l'air. — Comme quoi M. Carignan était dans les "patates" à propos du prix de l'électricité à Sherbrooke. — Un carnaval fameux par ses retranchements.

(Du correspondant spécial de "L'Autorité Nouvelle") LACHINE, 31. — La compagnie "National Distilleries Ltd." dont l'usine et les entrepôts se trouvent à Lachine, vient d'être mise en liquidation. Savez-vous de combien, à la date de sa faillite, elle était redevable envers la municipalité? — De l'impressionnante somme de \$24,406.79. Là-dessus la cité de Lachine a même payé de ses deniers \$10,987.85 à nos commissionnaires scolaires. C'est incroyable mais vrai! On n'en saurait imputer toute la responsabilité à l'administration actuelle, en fonctions depuis treize mois, alors que l'origine du mal date de plus de trois ans au moins; mais quand le maire Viau, à la tête de notre administration depuis 1925, quand l'échevin Carignan qui promettait aux électeurs, en décembre 1929, de "tout restaurer par de vertueuses réformes", s'il était élu, ont-ils élevé la voix pour réclamer envers la "National Distilleries Ltd." le même traitement qu'envers les plus humbles ci-toyens, forcés et sans merci de payer leurs contributions, eux? C'était pourtant un joli magot, que près de \$25,000, à faire entrer dans les coffres municipaux. Ce fait, qui arrive après beaucoup d'autres du même genre, explique assez comment notre taxe municipale est plus élevée qu'à Montréal, point de comparaison qu'il faut toujours prendre en semblables cas, la frontière qui nous sépare de la métropole n'étant que fictive. Et si nous faisons des caudeux de \$11,000 à nos commissions scolaires, pas étonnant que celles-ci se croient assez riches, à un moment donné, pour venir en aide à des compagnies sur le point de faillir en achetant d'elles des immeubles les moins propres à être convertis en jardins de l'enfance. Le rôle du bon Samaritain venant en aide à autrui est certes digne d'éloges, si on le joue avec ses propres deniers. Les "payeux de taxes" de Lachine ne le trouvent pas aussi (Suite à la page 2)

LES FRETTILLEMENTS D'UN ECHEVIN DE ST-JACQUES

Cet échevin du centre de la division Saint-Jacques qui, à la suggestion du maire Houde, s'était mis à la recherche d'un candidat à opposer à M. Irénée Vautrin, vice-président de l'Assemblée législative, aux prochaines élections dans Saint-Jacques, a été obligé de faire rapport à son maître qu'il ne trouvait pas l'homme rêvé, la bonne poire qui consentirait à se faire battre pour la plus grande gloire de Camillien et de son porte-queue. Le Dr J.-A.-E. Beaudoin, ex-député, pressenti, s'est empressé de décliner l'honneur, ainsi que plusieurs autres conservateurs auxquels s'était adressé notre édile errant. Il faut dire aussi que beaucoup de vrais conservateurs ne veulent pas être "houdistes". Bref, en désespoir de cause, l'échevin en question tenterait d'organiser pour bientôt une démonstration quelconque, au cours de laquelle lui serait offerte la candidature "houdiste" dans Saint-Jacques. Bien entendu, il est fermement décidé à refuser l'offre, craignant qu'un échec à la Législature ne soit suivi d'un échec à l'Hôtel de Ville; mais ce qu'il veut, c'est d'être appelé à refuser. Personne quelque peu au courant ne sera dupe de cette manoeuvre, et notre père conscrit en sera quitte pour faire rire de lui avec tous ses frétilllements.

UN VILLAGE DONT TOUS LES HABITANTS SONT AVEUGLES

Londres, 31 — Il existe dans l'Etat d'Oaxaca, au Mexique, sur un plateau à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, un village Tiltepec, dont tous les habitants sont aveugles. Les enfants naissent en général normaux, mais dès les premières semaines ils sont atteints de troubles de la vue et, avant la fin de leur première année, ils sont aveugles. Les habitants attribuaient leur infirmité à l'irritation causée par le pollen d'une plante appelée "Verguena", qui reste en fleur une demie journée seulement. Les premiers médecins qui avaient donné leurs soins aux villageois blâmaient l'allopathie ou une maladie contagieuse inconnue. Un médecin allemand a reconnu enfin que la cécité était causée par un moucheron qui est, en temps normal, le parasite des chauve-souris, mais qui pique les hommes pour déposer ses oeufs dans la plaie qu'il a faite. La plupart des aveugles portaient à la tête des espèces de loupes contenant les oeufs. Les bubons ont été excisés et dans nombre de cas les infirmes ont recouvré la vue.

CHRONIQUE DE LACHINE

bon en voyant l'hôtel de ville le jouer à l'égard de commissions scolaires et celles-ci à l'égard de compagnies privées, les actionnaires de ces dernières fusent-ils des gens influents...

EN AVANT, L'INDUSTRIE!

Nous ne citons pas le cas des \$25,000 en tout ou en partie perdus pour nous réjouir des malheurs de Lachine; au contraire, qui plus est "L'Autorité Nouvelle" n'a cessé, depuis des années, de crier "Casse-cou!" dès que se présentait un danger?

Aussi avons-nous été heureux de constater que la population saluait avec un soupir de soulagement, une explosion de joie, cette semaine, l'ouverture de notre école industrielle de cinq classes capables de recevoir 140 élèves, dans l'immeuble de l'Académie Piché. C'est la première école du genre dans le district de Montréal. Elle diffère un peu de ce qu'on appelle une "école technique" en ce qu'elle est destinée à des élèves moins âgés suivant en même temps d'autres cours.

Cela veut dire que dorénavant les garçons de Lachine bénéficieront d'un enseignement moins théorique et plus pratique que dans la majeure partie de la province. Nous formulons de nouveau l'espoir que ce soit là un symbole; que le mot Lachine signifiera désormais: "progrès", non plus "réaction"; "machine avant!", non plus "machine arrière!"

M. l'abbé J.-V. Therrien, président de la Commission scolaire catholique de la paroisse des Saints-Anges, s'est déclaré heureux de profiter de l'inauguration de cette école pour rendre hommage à trois hommes: l'hon. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, l'hon. Athanase David, secrétaire provincial, et M. Victor Marchand, député de Jacques-Cartier à la Législature, les innombrables démarches de ce dernier ayant trouvé chez les deux premiers des oreilles attentives et des mains largement ouvertes, ce qui assurait le succès de l'entreprise.

Le maire Viau, de son côté, a remercié M. Alphonse Bélanger, de l'Ecole Technique de Montréal, et M. Augustin Frigon, de l'Ecole Polytechnique, des conseils et des directives qu'ils ont données de tout coeur à la nouvelle institution.

PAS D'APPELS DEMAGOGIQUES

Puisse l'industrialisation de notre enseignement présager l'industrialisation de notre cité. Depuis des années et des années qu'aucune industrie nouvelle n'est venue s'établir à Lachine, qu'au contraire des usines établies pendant la guerre s'éclipsaient, la population est restée la même, les affaires dans le marasme.

Nous ne saurons trop le redire — et il semble que le Conseil municipal entre dans nos vues pour tout de bon — la condition préliminaire à tout développement, c'est que les citoyens de Lachine, présents et futurs, ne paient pas plus cher que les citoyens de Montréal et de toutes les autres municipalités de l'île pour leurs administrations municipales et scolaires, les services de tramway, d'électricité, de téléphone, etc.

Le premier problème abordé étant celui de l'électricité, nous consacrerons une attention spéciale à celui-ci, non parce qu'il doit nous faire oublier les autres, mais parce qu'il vient le premier sur l'agenda des réformes à accomplir, le contrat avec la Montreal L. H. and P. Cons. étant expiré et la cité de Lachine appelé à en conclure un autre.

Il est malheureux que l'échevin Carignan semble tout de suite vouloir déplacer la question en parlant de trusts qu'il faut combattre, et en lançant toutes sortes d'affirmations fantaisistes sur les prix payés par les consommateurs dans d'autres villes. C'est avec de semblables appels démagogiques, aussi faux qu'absurdes, qu'on arrête la marche du progrès et qu'on établit la stagnation complète, à point fixe.

"L'EXEMPLE" DE SHERBROOKE

L'échevin Carignan ayant déclaré l'autre jour au conseil que la ville de Sherbrooke ne chargeait aux consommateurs d'électricité que deux cents par kilowatt-heure, parce qu'elle produit elle-même sa force motrice, nous avons cru bon de nous informer à Sherbrooke même afin de nous éclairer et d'éclairer les autres, chose très importante lorsqu'il s'agit d'éclairage.

Avoir comme Sherbrooke, un barrage, nous n'y devons pas

(Suite de la page 1) songer, à moins d'un cataclysme qui ne fasse surgir quelque chute d'eau à Lachine. Et si nous étudions les conditions là-bas, il n'y a pas lieu de partager l'optimisme de l'échevin Carignan.

La clause 22 du règlement 177, adopté le 25 juillet 1927 par le conseil municipal de la cité de Sherbrooke, concernant le service du gaz et de l'électricité, porte que:

"22 — POUR USAGE DOMESTIQUE, et pour FINS DE COMMERCE OU AUTRES, non spécifiées dans quelque clause de ce règlement, le prix pour éclairage au compteur, sera de \$0.06 le kilowatt-heure (1000 watts).

Le prix de deux cents mentionné par l'échevin Carignan, ne s'applique nullement aux consommateurs pour fins domestiques et commerciales, qui sont bien 90 pour cent dans une ville, mais à des cas particuliers comme ceux-ci, spécifiés dans la clause 23:

"23 — POUR ILLUMINATION DES VITRINES, ENSEIGNES DE TOUTES SORTES, VERANDAS D'HOTEL, DEVANTURES DE THEATRES, et pour CHAUFFAGE ELECTRIQUE ET MOTEUR DE 1 C.V.; ou moins, un tarif de \$0.02 le kilowatt-heure sera exigé."

Et le compte minimum est à Sherbrooke de 75 cents par mois, alors qu'il est à Montréal de 50 cents. Or, la proportion des comptes minima est beaucoup plus importante qu'on le croirait parmi les petits clients, et 25 cents par mois est une surcharge appréciable.

VESSIES ET LANTERNES

Si M. Carignan ne saisit pas la différence entre l'éclairage des maisons privées et l'éclairage des magasins, et l'éclairage des vitrines, des enseignes, des devantures de théâtres, etc.; s'il ne saisit pas la différence entre le chauffage et l'éclairage, entre un gros et un petit moteur; s'il ne saisit pas la différence entre 6 cents par kilowatt-heure, taux qu'il a soigneusement caché au conseil municipal, l'autre soir, et 2 cents le kilowatt-heure, taux chargé à Sherbrooke dans des cas d'exception seulement; si M. Carignan espère bourrer le crâne des contribuables de Lachine en jonglant avec les chiffres et en essayant de leur faire prendre pour des lanternes ses vessies de 2 cents le 1,000, — M. Carignan se trompe étrangement.

Le temps n'est plus de la magie blanche ni de la magie noire: —Messieurs, vous m'avez vu mettre un oeuf dans ce champagne. Voyez, il y en a douze! A Sherbrooke, l'escompte étant de 10 pour cent, nous avions donc raison dans notre dernière chronique de dire que cette municipalité, au lieu de deux (2) cents par kilowatt-heure, prix mentionné par M. Carignan, chargeait en réalité 5 cents 40 à la masse des consommateurs, soit encore plus que Lachine, où nous payons, déduction faite de l'escompte, 4 cents 95.

Au lieu de nous citer l'exemple de Sherbrooke, M. Carignan ferait donc mieux de nous citer les exemples de Montréal et sans parler de municipalités plus importantes, de Rivière des Prairies, Beaconsfield, Senneville, St-Laurent, Saraguay, Bout de l'Île et même, de l'autre côté du fleuve, Longueuil, Montréal-Sud et St-Lambert, dont l'initiative a été récompensée par l'établissement du taux uniforme de trois (3) cents par kilowatt-heure par la Montreal Light, Heat & Power Cons. à ses clients.

UN TRUC GROSSIER

Pourquoi M. Carignan ne demande-t-il pas au Conseil de charger M. Robert Dorion, notre ingénieur municipal, de s'enquérir à Sainte-Anne de Bellevue du prix chargé par cette municipalité pour l'éclairage? C'est là que l'on trouverait un exemple qu'il ne faut pas suivre. Sans aller aussi loin — ou plutôt aussi haut — que Côte-de-Liesse, qui avait établi chez elle un tarif de 15 cents par kilowatt-heure, Sainte-Anne de Bellevue est l'une de ces municipalités qui n'hésitent pas à se servir d'un ou plus de leurs services d'utilité publique afin d'augmenter leurs revenus, qu'elle a proclamés ensuite: "Sur l'évaluation municipale, notre taxe est la même qu'ailleurs."

Ce truc grossier n'empêche pas les gens qui voient clair de constater que la vie est plus chère là qu'ailleurs; et comme usiniers aussi bien qu'ouvriers ne sont nullement anxieux de

BEAUX PROGRAMMES AU CANADIEN NATIONAL



Une session de la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le

LUNDI, 2 FEVRIER PROCHAIN à DIX HEURES du matin

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Sheriff, OMER LAPIERRE

Bureau du Sheriff, Montréal, 10 janvier 1931.

CONCERT DU DIMANCHE, 1er FEVRIER, de 5.00 à 6.00 p.m.

Chaine Transcontinentale

Artistes: — M. Leslie Holmes, baryton.

Orchestre symphonique de Toronto sous la direction du Dr Luigi von Kunitz.

Programme:

Ouverture: "Bandits joyeux" — von Suppe.

Arias: "Hear Me ye Winds and Waves" de "Scipio" — Handel; "Si tra i ceppi" de "Bérénice" — Handel.

Orchestre: — Andante et Scherzo de la symphonie No 2 — Schumann.

Chant: "Les deux grenadiers" — Schumann; "Sur les Ailes du Chant" — Mendelssohn; "Ne Soupirez plus" — Aikin.

Fantaisie: "Carmen" — Bizet.

CONCERT DU DIMANCHE, 8 FEVRIER, de 5.00 à 6.00 p.m.

Chaine Transcontinentale

Artistes: M. J. Van der Straeten, ténor.

Orchestre symphonique de Toronto sous la direction du Dr Kunitz.

Programme:

O Canada.

Ouverture: "Mignon" — Thomas.

Arias: "In quel' Anni" du "Maraçage de Figaro" — Bizet; "Chanson de la fleur" de "Carmen" — Bizet.

Andante de la symphonie en sol mineur — Mozart.

Passeuse russe — Gouidonov.

Chant: "Elegie" — Massenet; "Chanson sicilienne" — Mascagni.

Orchestre: — "Beni Mora" — Holst.

Chant: "Air de Jean" d'Hérodiade — Massenet; "O Colombine" de Paillasson — Leoncavallo.

Musique du ballet de Faust — Gouidon.

LE CONTRAIRE

Examen de grammaire: Le professeur. — Dites-moi ce que vous savez sur les verbes.

L'élève. — M'sieur, les verbes, c'est tout le contraire des chefs d'Etat.

Le professeur. — Comment cela? L'élève. — Puisqu'ils s'accordent toujours avec leurs sujets.

jeter leur argent à des faiseurs, il s'en suit que les courants de la population se dirigent vers des plages plus hospitalières.

A toutes les élections, de deux ans en deux ans, M. le maire Viau nous a promis une réduction dans les services du téléphone et du tramway. Il nous avait aussi promis, c'est vrai, la construction de vingt logements dont les plans sont encore dans son bureau d'architecte, s'ils ne sont pas restés dans sa tête.

Espérons pour lui qu'il ne laissera pas venir la prochaine consultation populaire, en décembre prochain, sans s'acquitter de ses multiples promesses à l'électorat, au moins celles où il ne risque pas ses écus, car on comprend qu'un candidat à la mairie ouvre largement sa bourse, le temps pour le public d'y jeter un coup d'oeil, et que le maire s'empresse ensuite de la fermer hermétiquement devant les mains tendues.

FINIS LES BOURRAGES!

La "vie chère" doit être combattue, à Lachine, dans tous les domaines où elle s'est retranchée. Nos concitoyens en ont assez des bourrages — certains disent plus crument "emplissages" — qu'ils ont subis depuis plusieurs années.

Mis en défiance par les avertissements qui leur sont venus de divers côtés, ils suivront désormais avec soin les délibérations de nos pères conscrits, non plus afin d'entendre tel orateur qui prononcera une harangue de deux heures, à chaque séance, pour faire décréter la fermeture des restaurants à minuit, l'habillement des baigneurs en costumes des scaphandriers, la substitution des chartes "patates en robe de chambre" aux impudiques "patates frites", l'expulsion des singes et des clowns "parce qu'ils dégradent la nature humaine", l'anathématisation de tout le corps de police s'il se produit une collision d'autos dans l'un desquels pourra se trouver un constable en civil; mais ils exigeront qu'on leur parle chiffres (réels et pas "en l'air"), progrès, direction de tous les efforts vers une prospérité d'autant plus anxieusement attendue qu'elle a trop tardé.

Les échevins Leduc et Trudeau se sont rendus à Québec, cette semaine, afin d'obtenir du Comité du chômage qu'il rende à Lachine la somme de \$35,000 déduite, afin de grossir la part d'autres municipalités, du montant qui nous était alloué pour procurer de l'ouvrage à nos

chômeurs. Ils n'ont pas mené un tapage épouvantable autour de leur mission, qu'ils espèrent voir aboutir.

Voici deux représentants du peuple, les échevins Leduc et Trudeau, plus hommes d'actions fécondes que de discours échevelés. Qui les en biamera? Certes pas nous, citoyens de Lachine, saturés de parolottes et vides de résultats. Chaque membre de notre Conseil devrait s'inscrire dans la cervelle une fois pour toutes en lettres de feu ce proverbe si vrai: "Le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit."

CARNAVAL A L'ENVERS

Nous célébrerons encore, cette année, le carnaval; mais ce carnaval sera quelque chose comme un carnaval... à l'envers. Il sera surtout intéressant par les choses qu'on y voyait les autres années et qu'on n'y trouvera pas cette année, ainsi:

- (a) Pas de palais de glace;
 - (b) Pas de parade de raquetteurs, (trop coûteuse à cause de la bière et des "hot dogs");
 - (c) Pas de voiture traînée par quatre chevaux noirs à pompons, promenant en grande pompe M. le maire;
 - (d) Pas de reine attirant tous les regards (M. Carignan ayant entonné son fameux couplet: "Pas de femmes!");
 - (e) Pas de réception aux raquetteurs, puisqu'il n'y aura pas de parade;
 - (f) Pas de banquet au Luxor Inn ni au Mont-Royal (on craint la chaleur trop "communicative" des banquets);
 - (g) Pas de discours par le maire, ni par M. Carignan (regrettable, M. Carignan excellent dans les discours carnavalesques);
 - (h) Pas d'invitations aux notables, ce qui nous évitera la visite de nombreux "messieurs en tuyaux";
 - (i) Pas d'annonce de \$700 dans des programmes-champignons qui ne poussent qu'en temps de carnaval;
- Par contre nous aurons:
- (a) De pétillantes glissades dans la glissoire publique (à moins que ce sport bi-sexuel ne soit défendu par un bon règlement aussi anatolien que carignaneseque);
 - (b) Distributions de deux coupes:
- 1.—Par l'hôtel Mont-Royal;
 - 2.—Par la maison Dalbé Viau & Compagnie, grand distributeurs de coupes de seconde et troisième mains, et de toutes les dimensions, sans compter les coupes d'amertume!
- DANGEAU.

CITE DE LACHINE

Améliorations du système d'aqueduc

Soumissions pour construction d'une usine de pompage et d'une usine de filtration d'une capacité de 6,600,000 gallons:

Des soumissions cachetées, endossées "Soumission pour construction d'une station de pompage et d'une usine de filtration" adressées à la cité de Lachine, Hector Daoust, Secrétaire-Trésorier, hôtel de ville, Lachine, seront reçues jusqu'à jeudi le 19 février 1931, à cinq heures du soir.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié tiré sur une banque à charte du Canada de dix pour cent du montant de la soumission.

Les plans et spécifications pourront être consultés au bureau de MM. Crepeau et Hunter, Ingénieurs Consultants, chambre 1112, Bâtisse Carré Dominion, Montréal, et au bureau de l'ingénieur de la cité, à l'hôtel de ville de Lachine.

Les plans et spécifications pourront être obtenus pour usage personnel en faisant un dépôt de \$50.00 pour chaque série. Les chèques doivent être payables à l'ordre de MM. Crepeau et Hunter.

Le dépôt, moins \$15.00, sera remboursé lorsque les plans et spécifications seront retournés.

La somme de \$15.00 représentant l'impression des bleus.

La cité de Lachine se réservant le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

CREPEAU ET HUNTER, Ingénieurs Consultants, 1112 Bâtisse Carré Dominion, Montréal, P.Q.

HECTOR DAoust, Secrétaire-Trésorier, Cité de Lachine, P.Q.

AU RALENTI

Un metteur en scène fut longtemps harcelé par un personnage qui voulait absolument faire du cinéma.

Le metteur en scène, persuadé que l'individu en question ne serait jamais un bon acteur, tâchait en vain par tous les moyens de le décourager. Dernièrement, notre bonhomme arriva chez le réalisateur.

—Mais mon cher monsieur, rien à faire, vous savez que nous faisons maintenant du film parlant et vous bagayez.

—Mais, m. m., monsieur, répondez l'homme, ne pouvez-vous pas me pr... prendre au ra... ralenti?

CITE DE LACHINE

Améliorations d'aqueduc

Soumissions pour accessoires de filtre rapide pour une usine à filtration d'une capacité de 8,000,000 de gallons américains:

Des soumissions cachetées endossées "Soumission pour équipement", (comprenant tuyauterie, valves, etc.) de filtre rapide, adressées à Hector Daoust, Secrétaire-Trésorier de la Cité de Lachine, seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à jeudi le 19 Février 1931, à cinq heures du soir.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié tiré sur une banque à charte du Canada de dix pour cent du montant de la soumission.

Les plans et spécifications pourront être examinés au bureau de Messieurs Crepeau et Hunter, Ingénieurs Consultants, chambre 1112 Bâtisse Carré Dominion, Montréal, ou au bureau de l'ingénieur de la cité de l'Hôtel de Ville de Lachine, Lachine, P.Q.

Les dits plans et spécifications pourront être obtenus pour usage personnel en faisant un dépôt de \$50.00 pour chaque série, payable à l'ordre de Crepeau et Hunter.

Le dépôt moins la somme de dix piastres sera remboursé lorsque les plans et spécifications seront retournés.

La somme de \$10.00 représente l'impression des bleus.

La cité de Lachine se réservant le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

CREPEAU ET HUNTER, Ingénieurs Consultants, 1112 Bâtisse Carré Dominion, Montréal, P. Q.

HECTOR DAoust, Secrétaire-Trésorier, Cité de Lachine, P. Q.

HISTOIRE ECOSSAISE

On sait que les Ecossais jouissent d'une solide réputation de lauderie. Or, l'avarice de Mr. Macpherson est célèbre même à Aberdeen. C'est tout dire...

Pour l'anniversaire de sa femme, Macpherson a cependant délié les cordons de sa bourse: il a fait photographier un de ses deux fils. Et, comme sa femme lui demande:

—Pourquoi John et pas Jim? Il répond: —Pourquoi faire? Ils sont juvéniaux...

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Dame Marion Ellen Montague, des cité et district de Montréal, province de Québec, femme séparée de biens de Jack Beresford Burrows, agent, des cité et district de Montréal, province de Québec, sollicitera du Parlement du Canada, au cours de la prochaine session, un bill de divorce d'avec son époux, Jack Beresford Burrows, agent, des cité et district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 31ème jour de janvier 1931.

Bercovitch, Cohen et Spector, Procureurs de la Requête, 414, rue St-Jacques-O. - Montréal

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est donné par les présentes que Ray Finkelstein, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, femme de Moses Finkelstein, de la cité et du district de Montréal, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, ledit Moses Finkelstein, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce trente-et-unième jour de décembre, 1930.

Greenblatt et Godinsky, Procureurs de la requérante, Chambre 333, University Tower, Montréal.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Dame Ruth Rosenberg, des cité et district de Montréal, province de Québec, femme mariée, sollicitera du Parlement du Canada, au cours de la prochaine session, un bill de divorce d'avec son époux, David Lewis Rosenberg, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, autrefois de ladite cité de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

Daté à Ottawa, ce 14ème jour de janvier 1931.

Doctor et Hughes, 74 rue Sparks, Ottawa, Ontario. Procureurs de la Requête.—

CARTES D'AFFAIRES

Avocats Procureurs BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR. Tél. MAin 5100-5101. 414 rue St-Jacques Ouest, MONTREAL.

Section 604 Tél. Harb. 9211

MARTINEAU & REEVES de la DURANTAYE, AVOCATS. Immeuble Thémis (10, St-Jacques ouest)

Louis-Joseph de la Durantaye, Jean-Chrysostôme Martineau, René Reeves.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE MELCHERS D.

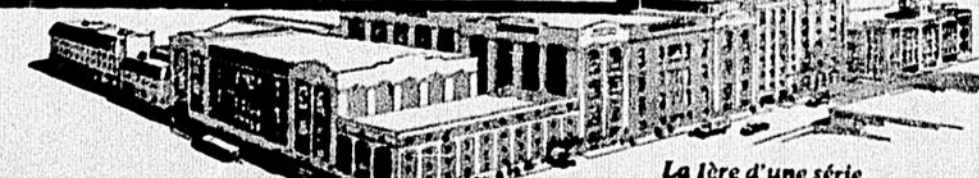
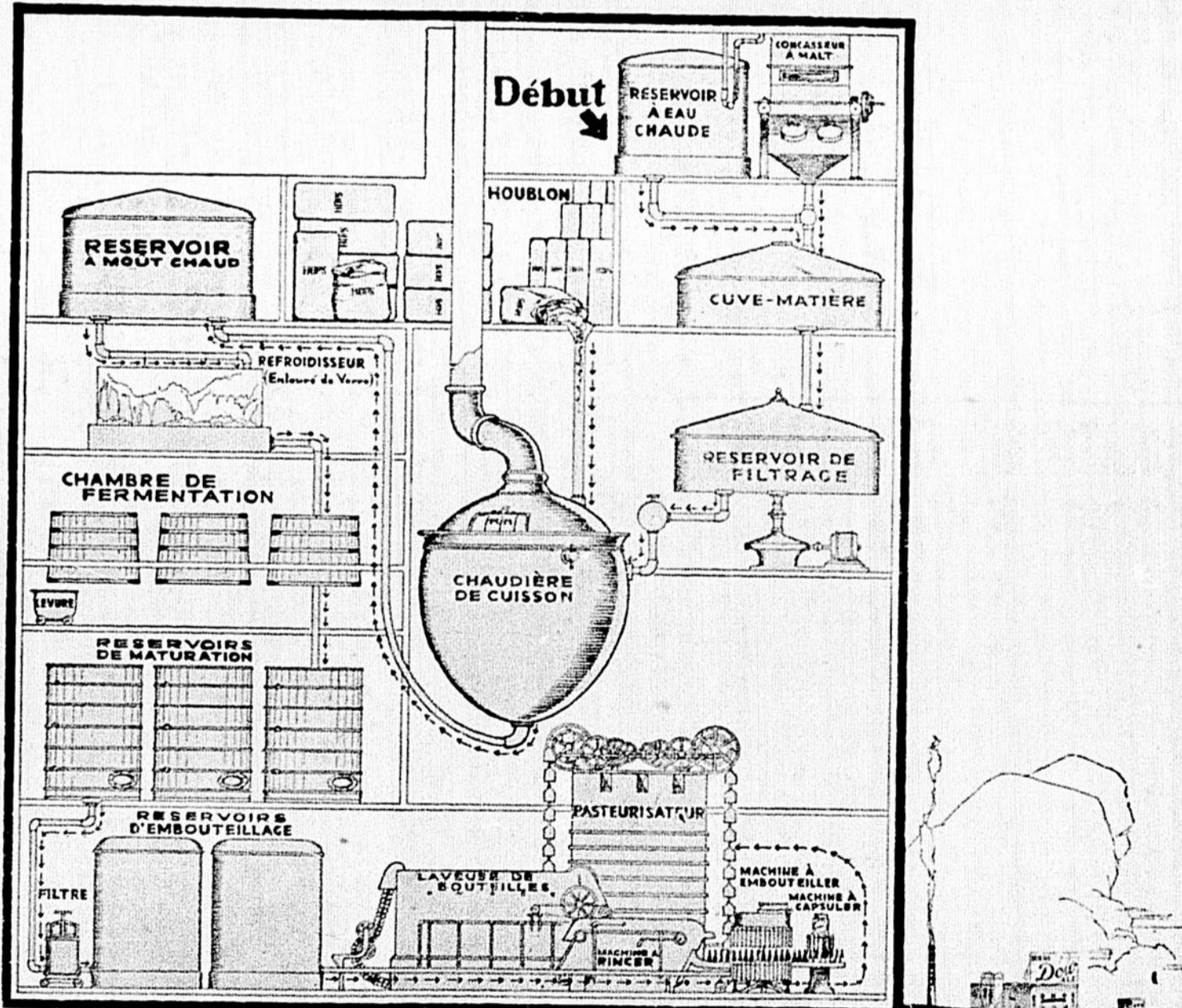
Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Melchers Distilleries Limited aura lieu au Bureau-Chef de la Compagnie, suite 1006, no 437, rue Saint-Jacques, ouest, Montréal, mercredi le onze février, 1931 à 2 heures p.m., pour la lecture du rapport annuel, l'élection des directeurs et la transaction de toutes autres affaires qui peuvent être soumises à l'assemblée.

F. W. Roffey, Secrétaire.

ELLE LES AIME

Au bureau de placement. Une maman interroge une négresse qu'elle souhaite engager: —Vous aimez les enfants? —Beaucoup, madame, j'en ai manqué quand j'étais petite.

Et voilà! L'histoire d'une bière



Bière DOW Old Stock

simple diagramme la qualité supérieure des ingrédients qui entrent dans la Dow "Old Stock", et l'habileté et le soin qui président au brassage de cette excellente bière.

C'est une histoire intéressante que celle de la fabrication de cette bière, et nous vous la raconterons dans une série d'annonces illustrées. Surveillez-en la publication. Elles vous démontreront pourquoi la Bière Dow "Old Stock" est si remarquablement bonne.

PARCOURSSEZ avec nous le diagramme ci-dessus. Le malt et l'eau sont d'abord mélangés dans la cuve-matière; puis le moût qui en résulte passe dans le réservoir de filtrage et arrive à la chaudière de cuisson, où le houblon est ajouté; le moût est ensuite envoyé au refroidisseur entouré de verre, en passant par le réservoir à moût chaud; il arrive finalement dans les grandes cuves à fermentation en bois, où la levure est placée dans le liquide. Alors se produit la maturation (procédé qui dure plusieurs mois), qui est suivie du filtrage, de l'embouteillage, du capsulage, de la pasteurisation et de l'étiquetage.

Voilà quels sont les procédés essentiels de la fabrication de la bière, mais il va sans dire qu'on ne saurait illustrer par un

L'HON LAURENT-OLIVIER DAVID

(Conférence de M. Jules Bourbonnière)

Nous avons inséré, dimanche dernier, une première tranche de la conférence si documentée prononcée par M. Jules Bourbonnière, l'un de nos collaborateurs, sur le sénateur Laurent-Olivier David. Après avoir passé en revue les débuts du grand patriote, M. Bourbonnière en arrive à une date importante de notre histoire, la fondation du Monument National.

HISTORIQUE DU MONUMENT NATIONAL

(Oeuvre de L.-O. David)

— 1882 —
Duvernay et J.-E. Leblanc obtinrent une charte d'incorporation pour la construction d'un Monument National (Charette, "Noces d'Or", page 100.)

— 1887 —
M. L.-O. David, qui était alors député à Québec, obtint de l'Assemblée législative, un don de \$10,000 pour la construction du Monument National.

— 1888 —
On porta à la présidence M. L.-O. David, avocat, journaliste, historien, homme politique; et il conserve cette charge jusqu'en 1892. On discute la construction d'un Monument National et l'on arrête la constitution d'une "Société par Action". (Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par E.-Z. Massicotte.)

— 1889 —
En 1889, vente des actions du Monument National. Etude des localités où l'édifice pourrait être érigé. (Annales, etc., par E.-Z. M.)

— 1890 —
Le 17 février 1890, une commission spéciale recommande de choisir, pour élever un monument national, le terrain borné par les rues Crair, Gosford et Saint-Louis. Les plans de l'édifice sont préparés et publiés dans le "Monde Illustré". Architecte, J.-B. Resther et Fils. L'édifice de style Renaissance et en pierre de taille, devait avoir une hauteur de 60 pieds. Kermesse au bénéfice du Monument National et des artistes canadiens. (Annales, etc., par E.-Z. M.)

— 1891 —
Le 16 février 1891, après étude nouvelle des localités propices pour l'érection du Monument National, on décide d'acheter un terrain, sis rue St-Laurent, vis-à-vis le Marché, au prix de \$44,000. Appel motivé aux actionnaires. Restauration des monuments Duvernay et des Patriotes, au Cimetière. (Annales, etc., par E.-Z. M.)

— 1892 —
Emission des débetures et préparation concernant la construction du Monument National (Annales, etc., par E.-Z. M.)

— 1893 —
Construction du Monument National, sous la présidence de l'honorable juge L.-O. Loranger.

Le Borthwick "Gazetteer of Montreal" (1892), dit:

"His (L. O. David) great object in this undertaking, is not only a national monument, but a grand depository to do practical work, to his fellow-countrymen; so that useless processions may be done away with, and more learning and intellectual development given to all who will enter its halls".

Le 24 juin 1882, naissance de l'honorable Athanase David. Parrain, le général marquis de Charette; marraine, madame la marquise.

L'année 1883 voit la publication de "Les Héros de 1837-38". Eusèbe Sénécal et Fils, imprimeurs-éditeurs, 20, rue St-Vincent, Montréal; 297 pages.

David devint un membre reconnu du parti libéral, sous Dorion, Holt, Laflamme, s'accordant avec eux sur tous les points, excepté celle de la protection tarifaire, pour les industries naissantes.

J'oubliais de dire qu'il prit l'initiative, avec Louis Fréchette et Honoré Beaugrand, de la souscription en faveur de la veuve de Thomas Chevalier de Lorimier et ses deux filles, demeurant à l'Assomption. Voir "La Tribune" de février 1883 et "La Patrie", 17 juillet 1883, pour tous détails de cette démonstration du souvenir. Madame de Lorimier et ses deux filles reçurent \$1,000, et l'on donna \$150 à mesdames veuves Jalbert et Ambroise Sanguinet. La présentation se fit le 15 de juillet 1883.

Dans "Les Patriotes de 1837-38", L.-O. David a le chapitre intitulé "La souscription de Lorimier" à pages 281-286. Voici de quelle façon, W. Chapman, poète, écrivain de

talent, canadien-français, malgré son nom anglais, rendit compte de cette belle démonstration.

"La scène qui eut lieu lors de la présentation de cette adresse est indescriptible

"M. L.-O. David, chargé de lire l'adresse qu'il avait écrite, n'a pu le faire, empêché qu'il était par l'émotion, et quand M. Beaugrand remplaça M. David et se fit l'interprète de la foule, venue pour témoigner sa gratitude à la veuve du grand patriote, mort pour la liberté, tout le monde pleura."

"Voici l'adresse: "A Mme Thomas Chevalier de Lorimier et ses enfants. "Thomas Chevalier de Lorimier, mourant pour la liberté de son pays, avait confié sa mémoire et ses enfants à son épouse et à ses compatriotes. "Quarante-quatre ans de deuil et de dévouement démontrent que sa confiance en vous était bien placée. Vous avez dignement porté son nom et fidèlement exécuté ses dernières volontés.

"A la nation incombait le devoir sacré de faire sa part, d'acquitter la dette immense qu'elle a contractée envers ceux qui sont morts pour lui donner la liberté, dont elle jouit maintenant. "O mes compatriotes, avait dit de Lorimier, je meurs pour vous, pour mon pays; j'espère que ma mort vous sera utile."

"Oui, sa mort nous a été utile, elle a appris à respecter une nation capable de produire de pareils dévouements. Elle a montré, que sur les échafauds, comme sur les champs de bataille, nous savions mourir pour nos droits et nos libertés. "La mort de votre époux, madame, a été celle d'un héros. Ses dernières paroles méritaient d'être inscrites sur nos monuments et nos édifices publics; car jamais de leçons plus éloquentes de patriotisme ne furent données à un peuple.

"Oh, madame, il faut lire les pages qui contiennent ses dernières pensées pour apprécier la grandeur de la perte que vous avez faite, et les souffrances que vous avez si généreusement supportées.

"Ce que nous offrons est peu de chose, pour tant de sacrifices, mais au moins ce sera pour vous, madame et mesdemoiselles, la preuve que la nation s'est souvenue enfin, de celui que vous avez tant pleuré.

"Puisse notre modeste offrande, être une consolation pour vous, et un encouragement pour tous ceux qui se dévouent à la patrie.

"Recevez, madame et mesdemoiselles, les vœux sincères que nous formons pour votre bonheur.

"L.-O. DAVID, Président du Comité, Louis FRECHETTE, Vice-président, H. BEAUGRAND, Secrétaire."

"Durant la lecture de l'adresse, madame de Lorimier était au comble de l'émotion. Cependant, elle put dompter cette émotion, et prononça d'une voix grave, ces paroles:

"Je vous remercie, messieurs en mon nom et au nom de mes enfants. Les paroles me manquent, pour vous dire ce que mon cœur éprouve, mais vous devez le comprendre.

"Jamais je n'oublierai ce que vous faites pour moi et pour la mémoire de mon mari.

"Quelques instants après, madame de Lorimier, brisée par cet effort, tombe évanouie. La lecture de l'adresse terminée, il y eut séance musicale et littéraire, à laquelle prirent part: MM. David, Beaugrand, Archambault, Fréchette, Saint-Pierre, Desève, Mme Saint-Pierre et Mlle Peltier.

David était avocat; Beaugrand, propriétaire de "La Patrie"; Archambault, principal du Plateau; Fréchette, poète; Saint-Pierre, avocat est devenu juge; Desève, violoniste; Mme Saint-Pierre chantait admirablement bien; c'était l'épouse de l'avocat-juge; et Mlle Peltier m'est inconnue.

Charles de Lorimier, notaire de Montréal, âgé de 84 ans, père de trois enfants, fut pendu le 15 février 1839, pour avoir trop aimé son pays.

Quelques jours avant, il avait dit à ses compagnons de prison:

"Mon sacrifice est fait, et j'ai l'espoir d'aller voir, mon Dieu; une seule chose assombrit mes derniers moments; c'est la pensée du dénuement de ma femme et de mes enfants; mais je les confie à la divine Providence."

Gloire à ce héros de 1837-38! Dans le testament politique qu'il écrivit, la veille de sa mort, à 11 heures du soir, il disait: "Pauvres enfants, vous n'au-

THEATRE ST-DENIS

EN PRIMEUR — 100% PARLANT ET CHANTANT FRANÇAIS

ANNA MAY WONG

— DANS LA —

FLAMME D'AMOUR

GRAND DRAME EN DIX PARTIES

Venez voir où va l'audace d'un roi — Venez voir où va le sacrifice d'une actrice

Pour la première fois en FRANÇAIS au CANADA

Ce film passe à 1 h., 3.15, 5.30, 7.45 et 9 h. P.M.

PRIX: Matinées tous les sièges 25¢

SOIREES: 25¢ et 40¢

reux plus qu'une mère tendre et désolée pour soutien!

"Si la mort et mes sacrifices, vous réduisent à l'indigence, demandez quelques fois en mon nom; je ne fus jamais insensible à l'infortune".

Ailleurs il dit: "O mes compatriotes, je vous confie mes enfants. Je meurs pour la cause de mon pays, de votre pays; ne souffrez de la pauvreté après ma mort!"

C'est ce qui inspira David, lorsqu'il a organisé la souscription de Lorimier, avec Fréchette et autres bons patriotes pour le second.

Je profite de l'occasion pour vous inviter, à acheter et lire, le livre "Les Patriotes de 1837-38", par L.-O. David.

En 1886, il est enfin élu aux élections générales provinciales, supportant l'honorable Honoré Mercier (père), contre le procureur-général l'honorable L. O. Taillon, dans le comté de Montréal-Est.

Il en profita, pour introduire des lois pour la protection des salaires et des meubles des ouvriers endettés; et pour obtenir la réduction des frais légaux.

"LETENDARD", du 30 mars 1886, reproduisant un numéro du 22 de "LA JUSTICE", dit ce qui suit:

M. David. — "Deux heures durant, M. David, député de Montréal-Est, a tenu la Chambre, sous l'influence et le charme de sa parole éloquentes.

"Nous l'avons écouté avec le plus grand plaisir. M. David est un politicien convaincu, de ces hommes pour lesquels tous les partis ont du respect.

"Aux yeux des politiciens tarés, M. David est quelquefois considéré comme un utopiste.

"Pourquoi? "Parce qu'aux yeux de ce vaillant, le pays passe avant le parti; parce qu'il veut l'union dans sa province pour sauvegarder notre autonomie.

"Parce que les fibres de son cœur, comme les cordes d'une harpe éolienne, vibrent au moindre souffle patriotique et résonnent avec harmonie sous l'effort des meilleurs sentiments.

"Quand M. David disait, hier:

"J'aime ma province", tout le monde le croyait. Et quand il ajoutait: "Je l'aime parce qu'elle n'a pas dérogé, parce qu'elle est digne de ses ancêtres", tout le monde applaudissait.

"Nous, (La Justice) avons beaucoup admiré le discours de M. David; sa voix est agréable et son geste facile; il parle avec une éloquence véritable, qui charme et entraîne.

(à suivre)

"TOPAZE" AU HIS MAJESTY'S

La troupe Arnaudy-Rissler, arrivée à Montréal mercredi, passera toute la semaine au His Majesty's, y donnant le chef-d'œuvre de Marcel Pagnol, "Topaze". La troupe est la plus forte que Montréal ait vu depuis longtemps, de l'aveu des chroniqueurs théâtraux.

Topaze est un modeste professeur dans une de ces institutions plus proches du commerce que de l'université.

Le brave Topaze croit et enseigne que l'humanité est bonne, que le bien est toujours récompensé et le mal toujours puni, jusqu'au jour où, ayant refusé de se prêter à une injustice, il est congédié de la pension Mûche.

Topaze trouve alors à donner des leçons au neveu de Suzy Courtois, jeune femme qui s'embarrasse peu de morale. Son ami, Castel-Vernac, s'en embarrasse encore moins. Conseiller municipal, il profite de son poste pour traiter des affaires louches. Il a besoin d'ailleurs d'un homme de paille. Topaze n'arrive-t-il pas à pie? Suzy et Castel-Vernac, l'embobinent, et voilà notre professeur passé homme d'affaires, d'affaires dont il ne voit pas la nature délictueuse.

Devant une telle coalition, un si universel triomphe du mal, Topaze se abandonne au courant et décide de hurler avec les loups. Dans son

"FLAMME D'AMOUR" AU SAINT-DENIS

M. Cardinal signale un fait très important concernant le film qui sera à l'affiche du Saint-Denis, toute la semaine, à l'exception de lundi soir, vu le concert Galli-Curci.

"Flamme d'Amour", dans sa version entièrement parlée et chantée en français, a été réalisée avec la même studio que la version anglaise et avec la même splendeur de costumes, de décors et de mise en scène, mais avec les éléments suivants: paroles françaises de Pierre Maudru, réalisation de Jean Kemm, chansons de Canal et Chantrier, et les acteurs artistes de premier plan que son Marcel Vibert, Lurville, Dupray, Robert Ancella, et Viguier et Mmes L.-N. Daryl, et Claire Roman.

Il va sans dire que la vedette du film est la même Anna-May Wong, artiste chinoise de réputation internationale. "Flamme d'Amour", dans cette version cent pour cent parlée et chantante en français, est présentée pour la première fois au Canada.

C'est une primeur que M. Cardinal offre au Saint-Denis. "Flamme d'Amour" est une oeuvre captivante l'action se passe en Russie, les décors, les costumes, et le sujet créent une atmosphère orientale impressionnante. Le sujet d'ailleurs est très émouvant.

Ce film passe à 1 heure, 3.15, 5.30, 7.45 et 9 h. Les autres attractions au programme sont les Actualités Paris-Canada. "Ca sent l'ail", chanson humoristique, et une caricature animée, intitulée "Hot Turkey".

On annonce pour très prochainement au Saint-Denis, en primeur, la fameuse production "Le Roi des Diableux", opérette filmée dans le

LA MORT DU TZAR

Quelques autres détails inédits sur la sanglante tragédie d'Ekaterinenberg.

Minuit, raconte un nouveau chroniqueur: Yourovsky frappe à la porte de la chambre où dorment le tsar, la tsarine et leur fils.

—Habillez-vous, Descendez. Vos partisans avancent. On va peut-être se battre dans les rues. Nous devons vous mettre à l'abri.

Leurs partisans... Ceux qui veulent les sauver, s'ils peuvent arriver à temps; les deux divisions tchèques du général Janin. Le tsar, l'impératrice et le petit tsarevitch s'habillent, partagés entre l'incertitude craintive — ils ont beau se roidir contre le malheur, voilà trop longtemps qu'on les traite comme du bétail — leur merveilleuse résignation devant la volonté divine et peut-être un peu d'espoir.

L'homme à barbe fauve réveille maintenant les quatre grandes-duchesses. Elles dorment dans la même chambre à poings fermés, leurs petits poings. Qu'est-ce qu'elles craignent? Au fond, elles ne demandent qu'à mourir pour échapper aux brutes qui les gardent et les accablent de tracasseries ignobles. Il y a Olga, 22 ans, mince, musicienne, chevelure d'un blond étincelant; Tatiana, 20 ans, qui a des ban-

quel George Milton tient le principal rôle. Milton fut le partenaire de Maurice Chevalier. Cet artiste sera une révélation pour Montréal.

deux d'un blond cendré et une beauté sévère; Marie, 18 ans, une auréole de boucles d'or, de beaux yeux gris. Et la toute jeune Anastasie, la belle enfant rieuse, qui ne s'imagine pas à coup sûr qu'on peut être sacrifiée à 16 ans parce que son papa "a fait de la politique".

Yourovsky continue sa tournée. Il fait lever le docteur Botkin, un vieux médecin barbu, qui n'a jamais voulu abandonner ses clients princiers; la fidèle dame de compagnie Demidova; Troupp, un antique valet de chambre qui sert les Romanof depuis tant d'années qu'il fait partie de la famille impériale; Kharitonof, un pauvre bougre de cuisinier.

Yourovsky amène son troupeau dans une chambre voûtée, la chambre No 11, où ne s'ouvre qu'une fenêtre à barreaux de fer. Eux, ne craignent pas la mort, certes.

Dans la cave, entrent dix hommes, débraillés, sauls, armés de revolvers Nagan, cinq pistolets de gros calibre; cinq Russes — on le croit du moins, dont deux tchékistes notoires — le reste prisonniers de guerre hongrois et allemands. Drame immédiat.

Yourovsky le rouquin crie au tsar: — Vos partisans essayent en ce moment de vous délivrer. Nous avons l'ordre de vous mettre à mort.

On prétend que Nicolas II n'a pas compris, tout de suite, que sa dernière heure et celle de ses enfants était arrivée. Il aurait dit: —Quoi?

Alors Yourovsky aurait abaissé le grand revolver Nagan qu'il brandissait et aurait crié:

—Voilà! Et puis, les coup de feu. Ce qu'il y a de sûr, c'est que tout le monde est mort, le tsar, la tsarine, le petit tsarevitch, les quatre jeunes filles; les quatre jolies grandes duchesses, le bon médecin barbu, Demidova, la femme de chambre; Troupp, le vieux domestique; Kharitonof, le pauvre bougre de cuisinier, et même "Jammy", le chien de la petite princesse.

On dit —ce sont deux gardes rouges capturés quelques jours après qui l'ont avoué — qu'une des gardes-duchesses, une des jeunes filles n'ayant pas été tuée sur le coup, gémissait et qu'on l'a achevée à coup de baïonnette. On dit aussi que la pauvre Demidova, la femme de chambre, courait comme une folle dans cette tuerie, s'abritant tant bien que mal avec deux coussins et qu'il a fallu la sabrer pour qu'elle se taise et meure.

Yourovsky, homme météorique, a fait empaqueter les corps des martyrs dans des draps. On les a empilés dans un camion automobile, emmenés à vingt kilomètres d'Ekaterinenbourg, au lieu dit "Les Quatre-Frères". Puis il a fallu les dévêtir, les découper à la scie, les arroser de centaines de litres de benzine, les calciner, jeter les cendres et les débris dans un puits de mine abandonné depuis longtemps.

Ceci se passait dans la nuit du 16 au 17 juillet 1918.

LE LAPIN
— A quel moment le lapin peut-il devenir dangereux?
— Quand on en a trop mangé...



LASALLE

COKE

VOICI LE CONFORT!

... à un prix économique

Par les grands froids vous verrez les gros camions LASALLE COKE rouler à travers la tempête. Des milliers de Montréalais emploient maintenant ce merveilleux combustible qui coûte beaucoup moins cher la tonne (\$4 à \$5) et dont il faut moins de tonnes pour chauffer parfaitement la maison.

Le COKE LASALLE est léger et facile à manipuler. Quelqu'un a dit: "Léger à la pelle il l'est aussi au portefeuille". Il est fabriqué ici à Montréal d'après un procédé très scientifique et expressément pour le chauffage de la maison.

Appelez-nous par téléphone et un de nos experts en chauffage ira chez vous. Il se fera un plaisir de vous montrer comment obtenir plus de chaleur pour moins d'argent. Ce service est gratuit.

\$ 12.50

La

Tonne

COMPTANT

LIVRE

DANS VOTRE

BOITE A CHARBON

★

COMMANDEZ CHEZ VOTRE FOURNISSEUR OU A L'UNE DES SUCCURSALES DE LA M. L. H. & P. CONS. OU DIRECTEMENT DES PRODUCTEURS :

TELEPHONE: LANCASTER 2215

LASALLE COKE COMPANY





Le Montreal ne peut battre les Rangers

LES RANGERS SE MONTRENT FORT SUPERIEURS AUX MAROONS DANS UNE PARTIE PLUTOT MONOTONE

(De l'envoyé spécial de "L'Autorité Nouvelle")
Le club Montréal qui recevait hier soir, sur sa patinoire le club Rangers de New-York, n'a pu réussir à vaincre ses adversaires. Peu s'en fallut même que les New-Yorkais ne s'en retournent chez eux avec une victoire, car les Maroons n'ont pu réussir à égaliser le score que lorsque les Rangers avaient deux hommes à la clôture.

Les Rangers se sont montrés patineurs rapides et prompts à prendre avantage des ouvertures qui pouvaient se présenter; ils ont mené le bal à vive allure du commencement à la fin, forçant les Montréalais à donner leur pleine capacité.

La partie a été plutôt terne dans son ensemble, et les seules belles combinaisons eurent lieu dans la première période. Le jeune Gallagher semble avoir été le héros de la partie du côté des joueurs montréalais, tandis que les rapides avants du New-York Rangers, surtout Boucher, Murdoch et Keeling ont fourni une partie de toute beauté. Ils sont rapides, et ont donné la chasse continuellement à leurs adversaires. La partie s'est jouée sur le terrain du club Montréal pendant près de la moitié de la joute, et ce dernier a surtout joué sur la défensive attendant une ouverture qui s'est produite dans la troisième période.

Siebert dans la première période fit une montée individuelle, mais les défenses adverses le laissèrent aller en arrière de leur propre but sans le suivre de trop près; il compta le premier point pour Montréal en faisant le tour des buts par en arrière.

Cinq minutes plus tard, dans la première période, F. Boucher, le centre des Rangers égalisait le score pour son club sur un retour de Keeling.

La seconde période fut plutôt médiocre, les Rangers transportèrent le jeu sur le terrain des Maroons qui jouaient une partie défensive. Ce n'est qu'à la troisième période qu'on put voir du jeu enlevant. Quand Murdoch, le centre-substitut des Rangers eut enregistré le deuxième point de son club après que deux de ses co-équipiers eussent chacun leur tour tiré dans la direction des buts, les Maroons commencèrent à comprendre qu'ils pouvaient perdre la joute. Le jeu se fit plus dur. Coup sur coup deux joueurs des Rangers furent bannis pour des offenses mineures, et c'est alors que Ward réussit à déjouer le vétéran Roach des Rangers après plusieurs essais consécutifs qui mirent la foule en délire.

Les Maroons continuèrent leur offensive pendant quelque temps mais aucun autre point ne fut enregistré avant que les Rangers ne revinssent au complet sur la glace.

Il fallut jouer une période supplémentaire de dix minutes, mais les deux clubs manquèrent des buts ouverts à deux ou trois reprises. On parut s'apercevoir ensuite que les deux adversaires en présence cherchaient plutôt à faire partie nulle. Et c'est ce qui arriva.

ALIGNEMENT DES EQUIPES

MAROONS	Buts	RANGERS
15—Kerr		Roach—1
2—Conacher	Défenses	Jerwa—2
3—Wilcox	"	Johnson—3
5—Stewart	Centre	Boucher—7
7—Smith	Aile	Bili Cook—5
6—Siebert	"	Bun Cook—6
Substituts: Maroons: Ward, Trotter, Walsh, Boucher, E. Roche, W. Phillips, Northcott, Gallagher; Rangers: Peters, Thompson, Murdoch, Keeling, Regan, Carrigan et Dillon.		

— SOMMAIRE —

Première période	
1.—Montréal	Siebert
2.—Rangers	F. Boucher
Deuxième période	
Pas de point.	
Troisième période	
3.—Rangers	Murdoch
4.—Montréal	Ward
Période supplémentaire	
Pas de point.	

DANS UNE TROISIEME PERIODE EXCITANTE CONACHER DONNE 2 POINTS AU TORONTO QUI GAGNE

TORONTO, 1. — La première période de la partie qui hier soir, mettait en présence le club local et celui de Philadelphie se termina sans un seul point. C'est que les deux équipes prudentes et se sachant d'égale force ne voulurent pas mêler les cartes trop vite préférant s'étudier, bloquer les attaques, faire du rude travail au centre de la glace et ne pas trop se fatiguer en de dures attaques afin de compter. Le jeu lent au début, et pour cause, n'en fut pas pour cela dénué d'intérêt. On a joué au contraire du hockey assez brillant et les avants firent tout le travail. Travail rapide toutefois car les deux gérants, devant la constante mise en échec des 15 premières minutes du jeu changèrent souvent l'alignement, décidés, cette fois, à compter, au moins, un premier point.

Leur tactique fut cependant déjouée. La défense des deux clubs se montra constamment effective et les 5 dernières minutes de cette période virent une série de montées vraiment extraordinaires mais vaines, de part et d'autre.

Le début de la seconde période menaçait de présenter des caractéristiques identiques à la première: attaques furieuses constamment repoussées. Cependant au bout de dix minutes d'un tel jeu le Toronto sembla se rallier et attaquer avec plus de sûreté et tirer avec plus de précision. L'effort eut un résultat. En effet, 25 secondes plus tard Conacher comptait un point de toute beauté. La foule qui était sur un qui-vive bien excitant depuis le début des hostilités parut soulagée. Elle ovationna Conacher qui le méritait bien. Ce premier point rendit la tâche plus dure au Toronto car le Philadelphie désespéré par le premier échec reprit l'attaque de plus belle bien déterminé à égaliser le score. Le Toronto eut la frousse de perdre son avantage durant les 10 autres minutes de cette période. Ses équipiers eurent du travail plein les bras à briser l'effort soutenu du Philadelphie qui renouvelait ses tentatives. Là, encore le Toronto compta sur sa défense qui fit du travail merveilleux. Le jeu trop individuel au début devint bientôt plus solide, mieux "combiné" et le Philadelphie fut bientôt comme paralysé. Cette seconde période fut très remarquable; elle fournit des passes d'armes, excitantes qui électrisèrent la foule. A la louange des deux équipes il convient de dire qu'aucune punition ne fut enregistrée.

La troisième période fit à la foule l'effet d'une fusillade. En effet les deux clubs se lancèrent à l'attaque et en moins de 6 minutes de jeu 4 points étaient comptés; deux par Philadelphie et les deux autres par Conacher. Ce dernier est le véritable héros de la soirée. Les trois points de son club il en fut l'artisan et le maître. On peut difficilement décrire l'excitation que causa l'enregistrement de ces quatre points coup sur coup. La foule n'en croyait pas ses yeux.

Le Philadelphie a perdu mais si Conacher n'avait pas joué comme deux démons sa défaite serait une belle victoire. Résultat final 3 à 2. Le Toronto conserve la seconde position.

ALIGNEMENT DES EQUIPES

TORONTO	Buts	PHILADELPHIE
Chabot		Forbes
Clancy	Défenses	Shields
Day	"	Mackinnon
Blair	Centres	Milks
Cotton	Ailes	MacCalmon
Bailey	"	Lyons
Substituts: Toronto: Horner, Conacher, Primeau, Jackson, Jenkins; Philadelphie: Jarvis, Hutton, Lowrey, Barton, Kilrea, Howe.		

— SOMMAIRE —

Première période	
Pas de point.	
Deuxième période	
1.—Toronto	Conacher
Troisième période	
2.—Philadelphie	Lowrey
3.—Philadelphie	Kilrea
4.—Toronto	Conacher
5.—Toronto	Conacher

PARTIES DE HOCKEY D'ICI SAMEDI, LE 7

CET APRES-MIDI
Ligue Mont-Royal
S.-Fr-Xavier vs C. P. Verdun.
S.-Michel vs Lafontaine.

CE SOIR
Ligue Nationale
Ottawa vs American.
Canadien vs Chicago.
Toronto vs Detroit.

Ligue Internationale
Buffalo vs Syracuse.
Ligue Can.-Américaine
Providence vs New-Haven.

LUNDI, 2 FEVRIER
Groupe Senior
Columbus vs Canadien.
McGill vs Victoria.

MARDI, 3 FEVRIER
Ligue Nationale
Toronto vs Canadien.
Montréal vs Rangers.
American vs Ottawa.

Détroit vs Boston.
Ligue Internationale
Pittsburgh vs Windsor.

Ligue Can.-Américaine
Boston vs Philadelphie.
MERCREDI, 4 FEVRIER
Ligue des Chemins de Fer
C.N.R. vs Bell Tel.

N. Electric vs C.P.R.
Ligue Commerciale
M. L. H. and P. vs Crane.
Jarry Frères vs O. DeSerres.
Can. Cement vs Can. Packers.

Ligue Internationale
Windsor vs Syracuse.
Buffalo vs Cleveland.

Ligue Can. Américaine
New Haven vs Providence.

JEUDI, 5 FEVRIER
Ligue Nationale
Canadien vs Montréal.
Rangers vs American.
Philadelphie vs Chicago.
Ottawa vs Detroit.

VENDREDI, 6 FEVRIER
Ligue Starr
Ste-Hélène vs Montgomery.
Charbonneau vs S.-Stanislas.
Rosemont vs P. Champlain.

Ligue des Banques
Banques Unies vs Can. Nationale.
Montréal vs Royale.

Ligue Internationale
Cleveland vs Windsor.
Buffalo vs London.

SAMEDI, 7 FEVRIER
American vs Toronto.
Boston vs Canadien.

Ligue Internationale
Pittsburgh vs Cleveland.
Detroit vs Buffalo.

Ligue Can. Américaine
New Haven vs Springfield.
Philadelphie vs Boston.

LE PRESIDENT CALDER ANNONCE LE GRAND MARATHON EST COMMENCE; CINQUANTE DEUX RAQUETTEURS SONT EN LICE

TORONTO, 1. — Un changement radical dans l'agence-ment des parties de détail de la N. H. L. a été annoncé hier, par le président Calder à l'issue d'une assemblée des gouverneurs de la ligue tenue ici et ajournée dans la matinée.

Les dates fixées pour ces importantes joutes furent les 24, 26, 28, 31 mars et les grandes parties finales entre les deux clubs détaillant pour la possession de la coupe Stanley débute-ront, jeudi, le 2 avril.

Les deux clubs en tête de leur groupe respectif, à la fin de la saison régulière, se rencontreront dans une série de trois parties sur cinq qui décidera du championnat de la ligue. Les clubs arrivés en seconde et en troisième position se rencontreront dans une série "club-à-club" le total des points enregistrés décidant de la victoire.

Ceci est un changement complet sur l'an dernier alors que les joutes gagnées et non les points décidaient de la suprématie. S'il arrivait toute fois que la seconde de ces parties se termine par un résultat nul les joueurs entreprendront une période supplémentaire de temps illimité jusqu'à ce que le point vainqueur soit compté. Les vainqueurs de ces séries rencontreront ensuite le club vainqueur de la première série entre les champions de deux groupes et le résultat de cette série finale, elle aussi de 3 sur 5 parties signifiera la possession de la coupe Stanley.

Le président Calder a aussi annoncé que jusqu'à date la ligue n'avait pas reçu aucun défi, de la ligue Américaine ou d'une autre ligue pour une série spéciale pour la possession de la coupe. Il semble peu probable que la coupe Stanley, cette année encore, soit disputée qu'entre d'autres clubs que ceux de la N. H. L.

La situation du club Ottawa, exposée par l'aviseur légal du club, M. Quain, a longtemps retenu l'attention des gouverneurs au cours de leur assemblée. Les Sénateurs essaient de mettre en oeuvre un nouvel arrangement de la répartition des recettes des parties jouées par le club à l'extérieur.

Si on ne peut pas en venir à une entente et à un arrangement plus favorable à celui qui existe présentement les gouverneurs de la ligue seront forcés de conduire un club bien faible, financièrement bien entendu. Toutefois rien de définitif n'a été décidé en l'occurrence. Seulement on envisage la possibilité d'un prêt que les gouverneurs feraient au club. Aucune décision n'avait été prise à la minute de l'ajournement de la réunion.

Il est fort probable que la décision de l'arbitre W. Hewitson sera respectée au sujet du fameux point du Maroon contre le Détroit, lors de la joute de mardi dernier. On ne voit pas très bien comment les gouverneurs renverseraient la décision de l'arbitre alors que celui-ci ne prit son parti qu'après avoir bien étudié, sur place, le point compté. La version d'Hewitson semble bien logique, bien conforme à la vérité et serait approuvée entièrement par le bureau des gouverneurs.

LE GRAND MARATHON EST COMMENCE; CINQUANTE DEUX RAQUETTEURS SONT EN LICE

Cinquante-deux concurrents ont la tête un jeune ou un nouveau ven-entrepris ce matin, le grand mara- thon de raquettes de 200 milles pour le championnat du monde, la coupe de la "Presse" et une bourse de \$4,000, qui est disputé sur la route de Québec à Montréal en huit étapes. Les coureurs partaient de l'ancienne capitale à 11 heures ce matin et viendront finir au Parc Lafontaine, le dimanche 8 février.

Des Canadiens, Américains, Anglais, Finlandais, Australiens, Italiens et Français, composent les différentes races représentées, dans ce grand marathon.

Le deuxième marathon de raquettes, doté d'une bourse de \$4,000 et de la coupe la "Presse", emblème du championnat du monde, est parti de la Place Jacques-Cartier. Cette grande course est bien faite pour attirer l'attention non seulement du monde sportif, mais de tous les citoyens sur le parcours.

La course cette année s'annonce sous les meilleurs auspices. L'organisation de ce grand marathon est complètement terminée, et le promoteur Armand Vincent est assuré d'un des plus grands succès, car les meilleurs coureurs de l'univers étaient en ligne au moment du départ, et la liste des coureurs est particulièrement choisie. De plus, les concurrents ont suivi un entraînement minutieux, et la course promet d'être beaucoup plus rapide et intéressante que l'an dernier.

La vitesse sera pour beaucoup dans ce marathon. Ceci est surtout le cas pour Joie Ray et Peter Gavuzzi, Edouard Fabre, M.-B. McNamara, Ollie Wantinnen, qui tous peuvent évoluer à une vitesse surprenante. Il ne faut pas non plus oublier le durable Arthur Newton, Sammy Richman, de Los Angeles, et le colosse Phil Granville, de Hamilton.

Il y a également Omer Ouellette, Frank Hoey, Fred Desroches, Eugène Clouette, Didace Martineau, Joseph Carrier, Roch Bourassa, Rémi Laflamme, Idola Gauthier, Louis Thoraval, René Normandin, dont la réputation n'est plus à faire. Il est possible cette année de voir surgir à la tête un jeune ou un nouveau ven- nu. Ces jeunes sont surtout ambitieux et ne peuvent être convaincus qu'il existe un coureur pour les empêcher de vaincre. Demandez-leur, vous verrez ce qu'ils répondront.

Les derniers arrangements ont été complétés pour l'arrivée des coureurs à Montréal, alors que le marathon finira aux yeux du public, au Parc Lafontaine, le dimanche après-midi, 8 février, vers 1.45.

La dernière étape que les coureurs auront à parcourir dans leur course pour la division de la bourse de \$4,000 sera de dix milles, de Montréal-Est au Parc Lafontaine. Les coureurs qui auront survécu les six premières étapes partiront de L'Assomption samedi matin, pour se rendre à Montréal-Est où ils demeureront jusqu'au dimanche midi, et partiront de là pour se rendre au Parc Lafontaine en passant par la rue Notre-Dame, le boulevard Pie IX, la rue Sherbrooke, jusqu'au Parc, où une foule de plusieurs milliers de personnes attendra impatientement pour saluer le vainqueur de cette course mémorable. Le promoteur Armand Vincent a pris les arrangements définitifs pour avoir la protection nécessaire de la police de Montréal, de façon à ce que rien n'empêche le passage des coureurs.

De façon à ne pas bloquer complètement la circulation, les coureurs passeront au centre du Parc, en face de la rue DeLanauville, pour ensuite tourner vers l'ouest et descendre l'avenue Parc Lafontaine. Les coureurs feront deux fois le tour de ce parcours pour revenir finir au coin de Rachel et Christophe-Colomb.

Il n'y a personne de définitivement favori pour gagner le marathon. Le nombre des coureurs rend le choix d'un coureur en particulier très difficile, mais l'habileté de Fabre à courir sur la raquette, l'expérience que Granville a acquise l'an dernier, l'endurance et la vitesse de Peter Gavuzzi et de Joie Ray, rend ces quatre premiers très populaires. M.-B. McNamara, d'Australie, et Arthur Newton sont aussi sérieusement considérés par les experts.

LE SAINT-FRANCOIS SERA-T-IL ELIMINE?

Le Saint-François-Xavier jouera sa dernière partie régulière de la saison, cet après-midi, à l'Aréna Mont-Royal alors qu'il fera face au C.P. Verdun. Une défaite éliminerait pratiquement de la course au championnat. De sorte qu'on peut s'attendre à le voir livrer une fameuse lutte à l'équipe du gérant Jos Verrier.

Le gérant Idéger Gervais aura probablement des surprises sur son alignement. Il fera probablement jouer Bernard Armand, le frère de Paul, Voulier, Mongeon, Boswell et Gervais seront à leur poste sur la défense et Gaudette, Alexandre, Armand, Easton, Thibault et Easton seront sur les avants. Le C.P. Verdun sera au grand complet et fournira un vigoureux effort afin de l'emporter.

LE GRAND CONGRES DES RAQUETTEURS S'ANNONCE BIEN

Environ 250 raquetteurs de la ville de Sherbrooke sont arrivés à bord d'un convoi spécial du Q. Central à Québec où ils assisteront au grand congrès annuel des unions canadienne et américaine des raquetteurs. Le groupe de Sherbrooke comprend des contingents nombreux des quatre clubs canadiens-français de cette ville, le Gounod, S.-François, Tuque Rouge et Dollard. Dans un autre convoi spécial du Québec Central, se trouvaient les raquetteurs de Manchester, au nombre d'environ 400.

satisfait du retour en forme de Howie Grant, le récent héros du Bell contre Northern. Grant a toujours été un scoreur dangereux et il sera difficile à tenir en échec Jimmy Thomson est et sera le premier scoreur de la Ligue Mont-Royal, car il a une avance de six points sur son plus proche rival Pete Jotkus.

T'a pas ?



T'a pas déjà senti ton impatience croître graduellement devant les ajournements d'un vis-à-vis trop nerveux et encombrant, à une partie de hockey —



— mais désastre, quand il se retourne et te dévisage — tu reconnais ton patron!



— et lorsque survient une explosion d'enthousiasme plus forte que les autres, tu n'y tiens plus et tu lui dis son fait en langage énergique —



T'a pas déjà essayé une BLACK HORSE? Il n'y a que ça pour remettre les choses au point.

dites simplement —
"Bière Black Horse Dawes s.v.p.!"